

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 JUILLET 2023 A 18H

Membres en exercice : 27

Membres présents : 23

Membres absents : 4

Dont membres représentés : 2

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, en mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Karine CAROLA, Catherine MIFFRE, Laurent FOURMOND, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Carine DEVOYON, Pascale PUY, Françoise CAMPREDON, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Pascal-Henri BASSET, Joël PACULL, Marc BILLES, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON, Xavier ROCA.

Arrivé en cours de séance : Nicolas OLIVE (à compter du point 2 : convention Commune/SDIS66)

Absents excusés ayant donné pouvoir : Chrystelle LEBOEUF (pouvoir à Yannick COSTA), Bertille MARTY (pouvoir à Christian FALZON)

Absentes excusées : Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Evelyne SARRAZIN.

Secrétaire de séance : Laurence BARBERA

Date de la convocation : 12/07/2023

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2023/072	ECHANGE AVEC SOULTE DE PARCELLES COMMUNE (SECT AK 470) / CCAS (SECT AK 501)	<p>► APPROUVE l'échange de la parcelle sise 14 rue Pau Berga, cadastrée AK N°470 appartenant à la Commune avec la parcelle sise 3 rue du Revelli, cadastrée AK N°501 appartenant au CCAS moyennant une soulte de 20 000 € à verser par le CCAS à la Commune ;</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à cet échange, dont les frais seront à la charge de la Commune ; l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire associé à MILLAS -66170-</p> <p>► PRECISE que cette opération fera l'objet d'une inscription au budget primitif 2023 de la Commune.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/073	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX CASERNE DE POMPIERS-SDIS 66	<p>► APPROUVE la convention de mise à disposition de locaux à passer entre la Commune et le SDIS 66 pour les besoins de la caserne de sapeurs-pompiers volontaires ;</p> <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/074	MODIFICATION DU REGLEMENT DE L'AIRE DE PIQUE-NIQUE « SERGE ET MARCEL PADRINES »	<p>► APPROUVE les modifications suivantes au règlement d'utilisation de l'aire de pique-nique « <i>Serge et Marcel PADRINES</i> » :</p> <ul style="list-style-type: none">• demander un justificatif de domicile lors de la réservation ;	Adoption à l'unanimité

		<ul style="list-style-type: none"> • retirer la télécommande au plus tard le vendredi avant midi pour le week-end, et remise dans la boîte aux lettres de la Mairie après utilisation ; • exiger un chèque de caution de 50 € lors de la remise de la télécommande ; • faire signer le règlement aux utilisateurs. <p>► AUTORISE M. le Maire à signer ledit règlement.</p>	
2023/075	ACQUISITION PARCELLE AP 21P	<p>► DECIDE d'acquérir à l'euro symbolique l'emprise foncière indiquée sur le plan ci-dessus (cf. lot A), issue de la parcelle sect. AP – N° 21, représentant 253 m², appartenant à M. CASAS Robert et Mme CASAS née LAMARQUE Marie, domiciliés 8 Cami de la Gaffe à Pézilla-La-Rivière ;</p> <p>► AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition, dont les frais seront à la charge de l'acquéreur, l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire à MILLAS.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/076	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DONNEES GEOGRAPHIQUES COMMUNALES AUPRES DU CISPD DE PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE	<p>► APPROUVE la convention de mise à disposition de données géographiques communales auprès du CISPD de PMMCU ;</p> <p>► AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que toutes les pièces afférentes à cette affaire.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/077	BAIL ADMINISTRATIF AVEC PROMESSE DE VENTE 47 RUE DES AIRES	<p>► ACCEPTE de différer la date de prise d'effet du bail administratif avec promesse de vente d'un mois, soit au 1^{er} août 2023 ;</p> <p>► APPROUVE la conclusion d'un avenant à la convention de mise à disposition de l'immeuble sis 47 Rue des Aires, nouvellement cadastré section AK – N°627 d'une contenance de 67 ca afin de prolonger la mise à disposition à titre gracieux de cet immeuble de un mois, soit jusqu'au 31/07/2023.</p>	Adoption à l'unanimité
2023/078	DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BP 2023 BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT COMMUNAL « AL VINYER »	<p>► APPROUVE la décision modificative N° 1 à apporter au budget primitif 2023 du budget annexe du lotissement communal « Al Vinyer » telle qu'exposée ci-dessous :</p> <p><u>Recettes d'investissement</u> Chap 040 – Compte 3555 + 1.00 €</p> <p><u>Dépenses d'investissement</u> Chap 16 – Compte 1641 + 1.00 €</p>	Adoption à l'unanimité

Liste des délibérations publiée et affichée le : 26/07/2023